

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1-25-1900 concernant la prise de fonctions de M. Bonheure, gouverneur.

n° 1-25-1900

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 décembre 1900

Numéro JO
n° 25 du 15/12/1900

Date du numéro
15 décembre 1900

TEXTE INTÉGRAL

Article Premier. — M. Bonheur, nommé par décret du 18 Septembre 1900 Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances, prend, à compter de ce jour les fonctions de Gouverneur de la Côte Française des Somalis et dépendances.

Art. 2

— M. Angoulvant, Gouverneur p.i., reprend ses fonctions de Secrétaire Général.

Art. 3

— M, Charlat, Secrétaire Général p. . i., reprend ses fonctions de chef de bureau et est affecté à ce titre, au 1er bureau du Secrétariat Général.

Signé : A.

BONHOURS